

FLX22700267201065-07TPE01

HF BORDEAUX
35 RUE GEORGES MANDEL
33000 BORDEAUX

Information : Impact des dispositifs d'aides sur vos prix en été

NANTES, le 15/08/2023

Madame, Monsieur,

Pour faire face à la forte augmentation des prix de l'énergie, le gouvernement accompagne les entreprises ainsi que les collectivités locales avec différentes mesures de soutien. EDF applique l'ensemble des mesures décidées par les pouvoirs publics pour atténuer cette hausse.

L'**amortisseur et le bouclier électricité** consistent en une diminution de prix dont les montants respectifs dépendent du prix moyen annuel pour l'année 2023 appliqué pour chaque site que vous avez déclaré éligible à l'un ou l'autre de ces dispositifs.

- En ce qui concerne l'**amortisseur électricité**, ce prix moyen est défini comme la **part variable énergie**, c'est-à-dire le prix **hors abonnement, hors coût d'acheminement** (dit « TURPE »), et **hors taxes** de votre contrat.

- En ce qui concerne le **bouclier électricité**, ce prix moyen est défini comme le prix moyen hors taxes de votre contrat, c'est-à-dire le prix **incluant l'abonnement et l'acheminement** (dit « TURPE ») de chaque site concerné de votre contrat.

Afin de vous permettre de bénéficier du bouclier ou de l'amortisseur électricité, EDF a réalisé une **estimation de votre prix moyen 2023¹** sur la base des consommations historiques ou prévisionnelles de chacun des sites que vous avez déclarés éligibles au dispositif.

Votre contrat de fourniture d'électricité prévoit plusieurs postes horosaisonniers avec notamment des prix différents en hiver et en été, en Heures Pleines et en Heures Creuses. Pour les clients « TPE ou assimilés », l'application des dispositifs du bouclier et/ou de l'amortisseur électricité auxquels vous vous êtes déclaré éligible conduit à un **lissage des prix**. Cela signifie que les prix intégrant les diminutions de prix au titre du bouclier et/ou de l'amortisseur électricité **seront identiques pour l'ensemble des postes horosaisonniers pour toute l'année 2023**.

Ainsi, comme présenté dans l'exemple ci-dessous, si les prix d'été ou Heures Creuses de votre contrat – avant diminution liée au bouclier ou à l'amortisseur électricité – sont inférieurs à votre **prix lissé**, alors l'application du bouclier ou de l'amortisseur conduira à ce que **les prix des postes horosaisonniers Eté ou Heures Creuses intégrant l'effet du bouclier ou de l'amortisseur atteignent le montant du prix lissé**. Ainsi, **après application du bouclier ou de l'amortisseur**, les prix horosaisonniers Eté ou Heures Creuses seront identiques aux prix des autres postes Hiver ou Heures Pleines, **pour toute l'année 2023**.

En tout état de cause, sur l'ensemble de l'année 2023, le montant total annuel de la part fourniture de votre contrat qui vous sera facturé demeurera inférieur au montant qui aurait été dû en l'absence d'application des dispositifs d'aide.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'une régularisation sera effectuée au début de l'année 2024. Celle-ci permettra de déterminer, sur la base de vos consommations réelles d'électricité, le prix moyen 2023 réel pour les sites concernés, au titre de votre contrat. Les diminutions de prix seront donc recalculées et régularisées en conséquence.

		Heures Pleines Hiver	Heures Creuses Hiver	Heures Pleines Été	Heures Creuses Été	Montant annuel fourniture HT	Volume total (kWh)	Prix moyen fourniture c€HT/kWh
	Volume estimé en kWh	42 000	19 000	22 000	15 000		98 000	
Avant dispositif amortisseur	Prix unitaire fourniture en c€HT/kWh	53	34	13	3			32,68
	Montant annuel fourniture SANS amortisseur en €HT/an	22 260	6 460	2 860	450	32 030		
Après dispositif amortisseur	Diminution de prix amortisseur en c€HT/kWh	-27,66	- 8,66	+12,34	+22,34			-7,34
	Prix unitaire fourniture lissé AVEC amortisseur c€HT/kWh	25,34	25,34	25,34	25,34			25,34
	Montant annuel fourniture AVEC amortisseur en €HT/an	10 644	4 815	5 575	3 801	24 835		

Avant application de l'amortisseur, le montant total annuel dû au titre de la part fourniture est de **32 030 €HT**.

Après application de l'amortisseur, le montant total annuel dû au titre de la part fourniture est de **24 835 €HT**.

Ainsi, dans cet exemple, l'application de l'amortisseur électricité **avec un prix lissé appliqué à la part fourniture du contrat sur l'année** représente une diminution de prix totale estimée à **7 195 €HT**. En effet, le montant total annuel dû au titre de la fourniture passe de **32 030 €HT** à **24 835 €HT**.

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

EDF met à votre disposition sur son site internet (<https://www.edf.fr/entreprises/mesures-soutien-gouvernementales>) plus d'éléments pédagogiques sur les différents dispositifs, ainsi qu'un simulateur permettant d'estimer le montant d'aide potentiellement versé au titre de l'amortisseur électricité.

EDF à vos côtés : nos conseillers vous accompagnent

Pour vous accompagner dans les démarches relatives aux mesures gouvernementales applicables aux contrats en offre de marché, nos conseillers, tous basés en France, sont mobilisés et restent à votre écoute sur une ligne EDF dédiée : 09 70 81 81 12 (appel non surtaxé).

Nous vous remercions de votre confiance,
Votre conseiller EDF

¹Le prix moyen 2023 est estimé en pondérant le prix de chaque poste horaisonnier par la consommation prévisionnelle de ce poste horaisonnier. Pour information, EDF met à disposition sur son site internet des exemples de calculs du prix moyen.

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation par site

FLX22700267201065-07TPE01

HF BORDEAUX

35 RUE GEORGES MANDEL
33000 BORDEAUX

Facture du 15/08/2023

n° 10179629485



Electricité

Montant Hors TVA	1 627,97 €
Montant TVA (payée sur les débits)	325,59 €

Facture TTC

1 953,56 €

Montant total à payer (TTC)

1 953,56 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 15/09/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité: si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

1 953,56 €

à partir du :

30/08/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00020355901 XX

Facture du 15/08/2023 n° 10179629485

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		1 507,58 €
Fourniture		1 000,77 €
Amortisseur Electricité		-44,82 €
Acheminement		551,63 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		105,39 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		103,38 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		2,01 €
Services (HT)		15,00 €
Services		15,00 €
Total Hors TVA		1 627,97 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	325,59 €
TVA à 20,00%	1 612,97	322,59 €
TVA à 20,00% Autres (1)	15,00	3,00 €
Total TTC facturés sur la période		1 953,56 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Facture du 15/08/2023 n° 10179629485

Détail de facturation complémentaire



Services	15,00 € HT		
Groupe de sites : LOT - 003, Contrat : 2010006964199 Service hors SI - prix non réglementés	Quantité	Prix unitaire	Taux de TVA
Abonnement 08/23 Assistance Dépannage Intégral (1)		15,00 €	20,00 %

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

HF BORDEAUX

Détail de votre facturation par site du 15/08/2023 n° 10179629485

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 2010006964199
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2023
Venant à échéance le 31/12/2023
Groupe de sites : LOT - 001

Données Point de Livraison

RUE DUMONT D'URVILLE 33000 BORDEAUX
Réf Acheminement Electricité : 30001611153200

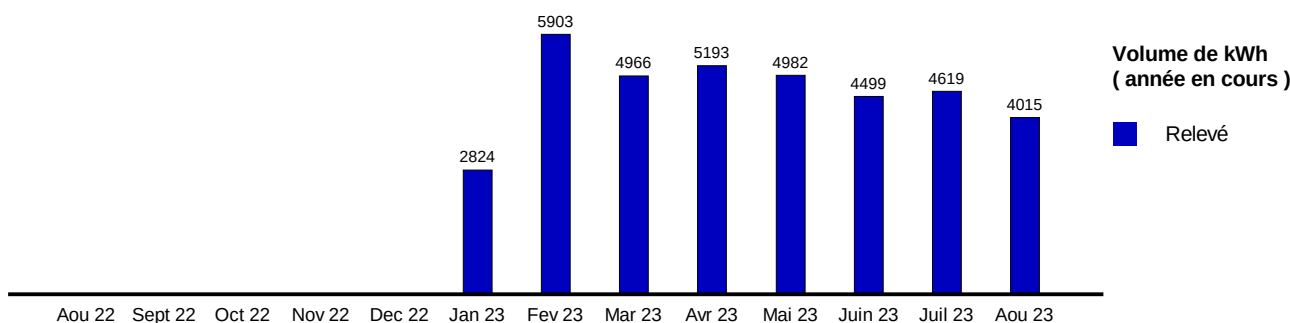
Document à conserver 10 ans

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0 811 882 200
Service 0,05 €/appel
+ prix appel

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité					955,95 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/08/2023 au 31/08/2023		32,5 €/mois	32,50 €	20,00 %	
Consommation (HT)	Période		Conso 4 015 kWh	Prix unitaire HT	923,45 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Eté	du 14/07/2023 au 13/08/2023	3 372 kWh	27,106 c€/kWh	914,01 €	20,00 %	
Electricité Heures Creuses Eté	du 14/07/2023 au 13/08/2023	643 kWh	8,439 c€/kWh	54,26 €	20,00 %	
Amortisseur Electricité Heures Pleines Eté	du 14/07/2023 au 13/08/2023	3 372 kWh	-4,106 c€/kWh	-138,45 €	20,00 %	
Amortisseur Electricité Heures Creuses Eté	du 14/07/2023 au 13/08/2023	643 kWh	14,561 c€/kWh	93,63 €	20,00 %	

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				551,63 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 14/07/2023 au 12/08/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 14/07/2023 au 31/07/2023	18.000 c.j	51.58 c€/c.j	9,29 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/08/2023 au 13/08/2023	13.000 c.j	54.59 c€/c.j	7,10 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 14/08/2023 au 12/09/2023	30.000 c.j	54.59 c€/c.j	16,38 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 14/07/2023 au 12/08/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 14/07/2023 au 31/07/2023	18.000 p.j	65.82 c€/p.j	11,85 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/08/2023 au 13/08/2023	13.000 p.j	69.90 c€/p.j	9,09 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 14/08/2023 au 12/09/2023	30.000 p.j	69.90 c€/p.j	20,97 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 14/07/2023 au 12/08/2023	PS pondérée : 200 kW		-362,28 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 14/07/2023 au 31/07/2023	3600.000 kW	6.04 c€/kW	217,37 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/08/2023 au 13/08/2023	2600.000 kW	6.71 c€/kW	174,41 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 14/08/2023 au 12/09/2023	6000.000 kW	6.71 c€/kW	402,48 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 14/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kWh	4.50 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 14/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kWh	4.50 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 14/07/2023 au 31/07/2023	0.000 kWh	3.29 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 14/07/2023 au 31/07/2023	1957.000 kWh	2.03 c€/kWh	39,73 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 14/07/2023 au 31/07/2023	373.000 kWh	1.57 c€/kWh	5,86 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/08/2023 au 13/08/2023	0.000 kWh	4.76 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/08/2023 au 13/08/2023	0.000 kWh	4.76 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/08/2023 au 13/08/2023	0.000 kWh	3.63 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/08/2023 au 13/08/2023	1415.000 kWh	2.16 c€/kWh	30,56 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/08/2023 au 13/08/2023	270.000 kWh	1.50 c€/kWh	4,05 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 14/07/2023 au 31/07/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 01/08/2023 au 13/08/2023	0.000 h	1121.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services			0,00 €	HT
		Assiette		Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				105,39 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 14/07/2023 au 13/08/2023	4 015 kWh	0,05000 c€/kWh	2,01 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 14/07/2023 au 14/08/2023	471.43	21.93 %	103.38 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site			1 612,97 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	322,60 €	
TVA à 20,00%		1 612,97 €	322,60 €	
Total TTC pour ce site			1 935,57 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

HF BORDEAUX

Détail de votre facturation par site du 15/08/2023 n° 10179629485

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 2010006964199
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2023
Venant à échéance le 31/12/2023
Groupe de sites : LOT - 001

Données Point de Livraison

RUE DUMONT D'URVILLE 33000 BORDEAUX
Réf Acheminement Electricité : 30001611153200

Données de comptage

Identifiant de comptage : 042036007320 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Longue Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 200

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 200
Opérateur Heures creuses hiver 200
Opérateur Heures pleines été 200
Opérateur Heures creuses été 200

Index (relevés / estimés)

	index de début	index de fin
Pointe	13228 le 14/07/2023	13228 le 13/08/2023
Heures Pleines Hiver	66842 le 14/07/2023	66842 le 13/08/2023
Heures Creuses Hiver	21183 le 14/07/2023	21183 le 13/08/2023
Heures Pleines Eté	95448 le 14/07/2023	98820 le 13/08/2023
Heures Creuses Eté	14814 le 14/07/2023	15457 le 13/08/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 14/07/2023 au 13/08/2023 : Pointe	0
du 14/07/2023 au 13/08/2023 : Heures Pleines Hiver	0
du 14/07/2023 au 13/08/2023 : Heures Creuses Hiver	0
du 14/07/2023 au 13/08/2023 : Heures Pleines Eté	22
du 14/07/2023 au 13/08/2023 : Heures Creuses Eté	18

